

Article 21 du Règlement

d'affaires ne peuvent vraiment en juger. Ces initiatives semblent merveilleuses, mais il s'agit peut-être en réalité de programmes mal conçus et de dépenses mal orientées.

Si nous voulons que le Parlement puisse évaluer efficacement les possibilités de recherche pour créer de la prospérité au Canada et donner des emplois réels aux Canadiens, il doit disposer d'un mécanisme approprié. Un tel mécanisme serait un comité permanent des sciences et de la technologie formé de députés de tous les partis qui pourraient examiner les préoccupations et les idées du monde réel. Le comité pourrait entendre l'avis de scientifiques et d'experts sur des questions aussi importantes que la création d'emplois précis dans les secteurs de la technologie de pointe, la modernisation des industries qui font moins appel à la technologie, l'extraction plus efficace des minerais, l'amélioration des moyens de transport, la réduction des émissions de pluie acide et bien d'autres démarches importantes sur lesquelles nous devons nous pencher pour retrouver notre stabilité économique.

• (1110)

L'année dernière, tous les partis avaient convenu de la nécessité de créer un tel comité. Une recommandation conjointe avait été présentée aux leaders parlementaires des trois partis et ceux-ci avaient reconnu qu'il y avait une lacune à combler. Est-ce parce que le gouvernement ne se rend toujours pas compte de la valeur réelle des sciences et de la technologie et n'a rien appris depuis 16 ans que ce comité n'a pas encore été créé? Le gouvernement a-t-il l'intention de continuer à faire des semblants d'annonces qui n'ont pas d'autre but que d'influencer les votants.

M. le Président: Le temps accordé au député est écoulé.

* * *

[Français]

HOMMAGE AU CORPS POLICIER DE MONTRÉAL

L'ENLÈVEMENT DE LA PETITE VÉRONIQUE ROCHELEAU

M. le Président: L'honorable député de Lac-Saint-Jean a la parole.

M. Pierre Gimaiel (Lac-Saint-Jean): Monsieur le Président, si je vous demande de prendre la parole aujourd'hui, c'est pour une raison un peu extraordinaire. Je pense que vous, comme la plupart des Canadiens et surtout la plupart des Québécois, vous avez pu, au cours des dernières 48 heures, suivre les péripéties qu'a vécues une jeune fille de Montréal, qui est âgée de 8 ans, la petite Véronique Rocheleau. Hier, cette histoire s'est terminée de façon heureuse, et ce que je veux faire aujourd'hui en prenant la parole à la Chambre, c'est tout d'abord souligner le travail qui a été accompli par le Corps policier de la ville de Montréal ainsi que par tous les Montréalais, la volonté de tous les Québécois et de tous les gens de cœur au Canada afin que cette petite puisse être retrouvée. Finalement, pour souligner aux parents jusqu'à quel point, comme député de Lac-Saint-Jean et pour les gens que je représente ici, ainsi qu'au nom de mes collègues, je peux dire que nous sommes heureux de la fin de cette histoire et du fait que la petite ait pu se libérer et se retrouver heureuse avec ses parents.

En ce qui me regarde, monsieur le Président, je vois cette aventure qu'a vécue la petite Véronique comme étant une de

celle qui émeut tout un peuple, tout un pays, et si tout le monde a pu s'unir à elle de façon volontaire, au moins par l'esprit, remercions Dieu que cette histoire se soit bien terminée et espérons que de tels événements ne se répètent plus dans notre beau pays.

* * *

[Traduction]

L'ÉDUCATION

LE FINANCEMENT DES UNIVERSITÉS—L'AIDE DU GOUVERNEMENT

M. Lee Clark (Brandon-Souris): Monsieur le Président, les universités canadiennes sont au bord de la crise. Il incombe au gouvernement de décider s'il contribuera à aggraver ou à résoudre le problème. Les universités peuvent faire en sorte que les Canadiens participent activement à l'essor de la recherche et du développement ou qu'ils soient simplement des spectateurs passifs.

L'Association des universités et des collèges du Canada a déclaré récemment au gouvernement qu'il n'y a pas suffisamment de professionnels détenteurs d'un doctorat pour répondre aux exigences actuelles de la recherche et du développement et qu'il n'y a certes pas assez d'étudiants dans les programmes d'études supérieures pour répondre aux besoins de demain. D'une part, le gouvernement a affirmé sans embages que la R et le D constituent une priorité, mais d'autre part, il refuse de financer l'enseignement dans un domaine prioritaire.

Dans l'intervalle, les inscriptions augmentent dans les universités en grand partie à cause du chômage généralisé parmi les jeunes largement imputable aux politiques du gouvernement. A l'Université de Brandon, par exemple, les inscriptions sont plus élevées que jamais. Une fois encore, le gouvernement fait la sourde oreille.

De nombreux indices révèlent que les universités peuvent favoriser la rentrée des femmes dans le monde du travail. Une fois encore, en refusant d'accorder la priorité au financement de l'enseignement, le gouvernement actuel néglige de relever le défi. En effet, les universités exhortent le gouvernement fédéral à relever les défis de demain, mais, et je le déplore, ce dernier répond par un seul mot: «Non».

* * *

L'AGRICULTURE

LE REVENU NET DES AGRICULTEURS

M. Vic Althouse (Humboldt-Lake Centre): Monsieur le Président, le ministre des Finances a fait à de nombreuses reprises à la Chambre des déclarations en prévision de son prochain budget dans lesquelles il disait que la reprise économique était imminente. J'aimerais faire remarquer que de nombreux groupes ne partagent pas encore les fruits de cette prétendue reprise. Les agriculteurs canadiens constituent un groupe important de travailleurs qui, pour la première fois en 1974 avaient réalisé un revenu net de 3.5 milliards de dollars, équivalent à celui des salariés moyens de l'industrie. Il est intéressant de noter qu'en 1983 le revenu net des agriculteurs canadiens s'est de nouveau chiffré à 3.5 milliards malgré l'inflation et la hausse du coût de la vie qui avaient augmenté de plus de deux fois et demie.